



# La rénovation des **quartiers sud** enfin signée

8 Michel Delebarre, député-maire, a signé en présence des différents partenaires de la Ville la convention financière qui engage l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) sur le Jeu de Mail et le Carré de la Vieille. La première étape d'un projet global de 72 millions d'euros qui prévoit également la rénovation du Banc Vert et des quartiers d'habitat ancien, Gare, Soubise et Basse Ville. 9

« **J**e suis particulièrement heureux qu'après un si long parcours\*, nous soyons enfin réunis pour signer la première partie de la convention financière de rénovation urbaine concernant Dunkerque et portant sur le Jeu de Mail et le Carré de la Vieille. » Le député-maire

Michel Delebarre n'a pas caché sa satisfaction le 12 mars dernier à Dunkerque en accueillant les différents partenaires de la Ville dans son projet de renouvellement urbain des quartiers sud : le préfet de Région et les représentants de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), de la Caisse des Dépôts, du Conseil régional, des bailleurs

sociaux et de la Foncière Logement. Une convention qui scelle, pour ces quartiers, l'engagement des différents partenaires pour cinq années et qui officialise le démarrage de cette opération de grande ampleur, très attendue des habitants. Concernant le Carré de la Vieille, cette convention va permettre d'achever la réalisa-

tion d'un projet conçu dès 1996 visant à désenclaver ce quartier afin que ses habitants bénéficient pleinement de logements de qualité. Le programme de rénovation urbaine prévoit ainsi l'urbanisation du bord à canal avec la construction de quatre petits bâtiments d'une cinquantaine de logements au total, la réhabilitation et l'extension de la

maison de quartier et la création d'un nouvel équipement public : la Maison de la vie associative, dans l'ancienne bourse d'affrètement des Voies navigables de France. Au Jeu de Mail, la Ville et la Communauté urbaine ont travaillé avec l'agence RVA, autour de l'architecte urbaniste Dominique Renaud, sur de grands principes : le désencla-

vement du territoire (création d'une passerelle douce, doublement du pont des Coopérateurs), la diversification de l'offre de logement (pour accueillir de nouvelles populations, assurant ainsi une mixité sociale essentielle), la restructuration du maillage urbain (rendu plus lisible), la diversification des fonctions (par l'accueil de nouvelles ac-

## Le programme de rénovation

Pour le Jeu de Mail et le Carré de la Vieille, la convention signée par la Ville et ses différents partenaires prévoit d'ici à 2011 le programme de réalisations suivant :

**Démolitions** : 209 logements (Partenord Habitat) des résidences Jasmins, Jonquilles, Jude-Blanckaert et Pâquerettes.

**Constructions sur sites** : 72 logements (Partenord Habitat), 14 logements spécifiques pour personnes âgées (Partenord), 20 logements locatifs sociaux (Cottage Social des Flandres), 21 PLS (Cottage), 38 logements en loyer libre (Foncière Logement) et 39 logements en accession sociale (Cottage et Crédit Immobilier).

**Constructions sur sites associés** : des logements collectifs seront réalisés sur les secteurs du Grand Large (60), des Bateliers (37) et de Ziegler ou rue de Cassel selon les résultats de l'étude en cours (10).

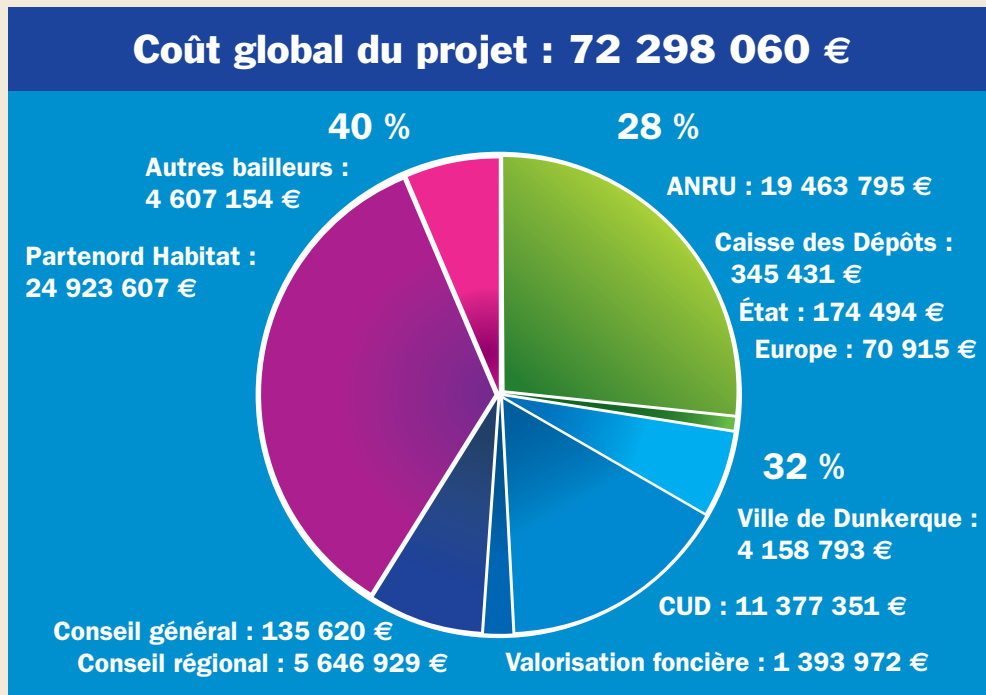
**Réhabilitations** : 240 logements (Partenord Habitat) des résidences Violettes, Pervenches, Tulipes, Roses, Perce-neige, Primevères et Pivoines.

**Équipements publics** : Restructuration du groupe scolaire Lucien-Maillart, construction de la Maison des services publics, restructuration de la maison de quartier du Carré de la Vieille, enfin création de la Maison de la vie associative.

**Aménagements** : Outre le bâti, le projet de rénovation du Jeu de Mail et du Carré de la Vieille n'a pas oublié la voirie et les espaces publics. Sont donc prévus : l'affirmation des voies de liaison interquartiers rue Louis Neuts (redressée) et quai de Saint-Omer, le renforcement de la rue du Jeu de Mail comme épine dorsale du quartier, la création d'une voie douce, est-ouest, et d'une place à la croisée des rues du Jeu de Mail et des Passerelles. À cela s'ajoutera la réalisation d'un jardin et d'un square.

**Opérations non financées par l'ANRU** : Installation d'un pôle santé (voir p 3), relocalisation du centre commercial, implantation d'un centre de formation, création d'un pôle culturel.

Enfin, depuis plus d'un an, la concertation avec la population s'est engagée, assurée par



Au Carré de la Vieille, un ensemble de résidences semblables à celles-ci seront construites en lieu et place des Voies navigables de France.

le PACT (Protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat) de la région dunkerquoise, chargé de l'accompagne-

ment et du suivi des familles, et au sein de l'atelier de vie de quartier mis en place au Jeu de Mail. ◆

## Demain, le Banc Vert et les quartiers d'habitat ancien

Ainsi que Michel Delebarre l'a rappelé avec vigueur lors de cette signature de convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, le dossier dunkerquois comporte deux autres volets, l'un au Banc Vert, l'autre dans les quartiers d'habitat ancien, Gare, Soubise et Basse Ville. Si la Ville n'a toujours pas reçu de réponse officielle quant à ces deux projets, pourtant intimement liés à celui du « Jeu de Mail-Carré de la Vieille », elle souhaite néanmoins, avec le soutien du Conseil régional, la mise en œuvre dès 2007 d'un certain nombre d'actions jugées prioritaires.

Dans le quartier du Banc Vert, le projet global est estimé à environ 49 millions d'euros TTC. D'ici la fin de l'année, la Maison Flamande envisage donc de démolir les immeubles Quercy et Rouergue, une fois que les dernières familles non encore pourvues auront été relogées ; de démarrer la construction d'une première tranche de logements sociaux dans d'autres quartiers sur des terrains prévus à cet effet, notamment à Petite-Synthe et Malo ; la Ville, elle, prévoit d'aménager les espaces au pied des immeubles, au cœur d'îlot du Marais.

Dans les quartiers d'habitat ancien, le projet global d'intervention par la Communauté urbaine et la Ville est évalué à environ 87 millions d'euros TTC. De manière là aussi à ne pas retarder le projet, on prévoit de lancer la construction de 40 logements sociaux et 2 résidences sociales, ainsi que l'acquisition et l'amélioration d'environ 80 logements du PACT. En parallèle, la réhabilitation de 50 logements serait entamée. Enfin, l'aménagement de la place du Palais de Justice, l'éclairage de la rue du Sud, la réfection de la salle de l'Esplanade et quelques acquisitions foncières en Basse Ville font également partie des opérations susceptibles d'être entreprises d'ici la fin d'année. ◆



Au Banc Vert, les résidences Quercy et Rouergue seront démolies d'ici la fin de l'année.



En Basse Ville comme dans le secteur de la gare, des opérations de réhabilitation, d'amélioration et d'acquisition seront programmées dans le cadre de l'ANRU.



tivités) et le renforcement des services publics (création notamment d'une Maison des services publics et d'un pôle culturel dans le bâtiment conservé des « Toiles et bâches »). « Désormais, explique Michel Delebarre, je suis confiant quant à notre capacité collective à mettre en œuvre dans sa globalité ce très ambitieux projet. Je pense que nous allons

réaliser un projet si fort que le Jeu de Mail, à l'image du Carré de la Vieille, constituera demain un objet de fierté, non seulement pour ses habitants présents et futurs, mais aussi pour tous ceux de la ville et de l'agglomération. » Et le député-maire de souligner auprès de l'ANRU et du Conseil régional l'unicité qui

caractérise le projet de rénovation urbaine des quartiers sud de Dunkerque : « Je dois dire mon étonnement et mon inquiétude devant l'attente dans laquelle nous sommes concernant les quartiers contigus du Banc Vert et d'habitat ancien, Gare, Soubise et Basse Ville. » Ces dossiers ont été transmis respectivement à l'ANRU et au Conseil ré-

gional en avril et juin 2006 et sont restés sans réponse depuis. Si le Conseil régional, par la voix de son vice-président René Vandierendonck a bien confirmé que l'examen de ces dossiers serait programmé dans le cadre d'une nécessaire régulation des différents projets soumis à l'ANRU, il a toutefois suggéré qu'une réu-

nion technique partenariale se tienne « pour déterminer les opérations qui peuvent d'ores et déjà faire l'objet d'un financement, afin de ne pas retarder le projet ». Ainsi, les premières démolitions prévues en 2007, au Banc Vert notamment, pourraient être opérées. La rénovation urbaine des quartiers sud est donc bel et bien engagée. ◆

\* Fin 2004, dépôt du dossier en préfecture ; décembre 2005, passage devant le comité d'engagement de l'ANRU ; mars 2006, signature de la convention.

## Déchets

## Le tri sélectif plus que jamais à l'ordre du jour

Il n'y a pas que les petits oiseaux qui gazouillent, les jours qui rallongent et la pousse des premières fleurs pour signifier l'arrivée du printemps. Plus prosaïquement, la poubelle verte se garnit des premières tontes de pelouse, pendant qu'on fait le tri à la maison pour aller remplir les benes de la déchetterie ou le camion préposé au ramassage des encombrants. Dunkerque Magazine fait le point sur le tri sélectif deux ans après l'ouverture du centre de valorisation organique (CVO) et un an avant celle programmée du centre de valorisation énergétique (CVE) sur la zone industrielle de Petite-Synthe.

#### ⇒ Mobiliser l'habitat collectif

Si globalement le tri des déchets se passe plutôt bien pour l'habitat individuel, il en va différemment dans l'habitat collectif où les points d'apport volontaire gagneraient à être davantage utilisés par les locataires. En 2005, pour la poubelle bleue, les services communautaires ont enregistré une collecte annuelle par habitant de 76 kg de déchets contre 118 kg pour l'habitat individuel (1). Plus largement, 20 % des déchets déposés dans la « bleue » n'ont rien à y faire. Tout récemment, des étudiants de l'IUT techniques de commercialisation ont été missionnés par la CUD pour mener une enquête auprès des habitants des immeubles collectifs sur les difficultés rencontrées face au tri sélectif (notamment l'obligation de descendre les déchets pour les déposer dans des points d'apport parfois éloignés de l'entrée des immeubles). Les étudiants ont profité de l'occasion pour distribuer des guides du tri et des sacs de précollectes, et répondre aux interrogations exprimées par les habitants.

#### ⇒ La « verte » : bien, mais peut mieux faire

La poubelle verte, pour sa part, est exclusivement réservée à l'habitat pavillonnaire ou rural. 29 % de la population (11 % à Dunkerque) en est équipée. Sur les secteurs pourvus du bac vert, la collecte des biodéchets atteint 1/5<sup>e</sup> du volume global des collectes. Un bémol cependant : si les usagers y déposent les déchets de tonte et les petits branchages (qu'ils peuvent également amener en déchetterie), ils oublient souvent d'y jeter les déchets de table comme les épluchures de fruits



et de légumes, le marc de café, les coquilles d'œuf, les sachets de thé, mais aussi les mouchoirs et serviettes en papier. Entré en service en avril 2005, le CVO a traité l'an dernier 14 000 tonnes de ces déchets fermentescibles, auxquels viendront s'ajouter à partir de l'an prochain plusieurs milliers de tonnes de boues des stations d'épuration. Les composts issus du traitement se sont avérés d'excellente qualité aux dires de leurs premiers utilisateurs, en l'occurrence les agriculteurs.

#### ⇒ En attendant le CVE

Représentant les 2/3 du volume total de la collecte par les camions-bennes, le contenu de la poubelle marron prend la direction des décharges de Blaringhem et de Hersin-Coupigny par train et par camion. Au printemps 2008, ces 80 000 tonnes de déchets ménagers non recyclables, auxquels s'ajouteront les encombrants et dépôts en déchetterie non recyclables mais combustibles, seront traitées par le centre de valorisation énergétique. La chaleur produite par la combustion des déchets dans cette usine d'incinération dernier cri sera transformée en électricité. Une partie de la production assurera l'autoconsommation du site et une autre sera achetée par EDF ou un autre opérateur pour l'équivalent, hors chauffage, de la consommation annuelle de 17 000 foyers. Par ailleurs, les cendres de la combustion (20 000 tonnes de mâchefer par an) seront valorisées dans la construction de routes. Au final, sur les 80 000 tonnes initiales de déchets, il ne restera que 2 000 tonnes non valorisables qui seront déposées dans des décharges accueillant ces déchets spécifiques. ◆

(1) 26 000 tonnes de déchets issues de la poubelle bleue prennent chaque année la direction du centre de tri exploité par Triselec sur la zone industrielle de Petite-Synthe. Elles sont traitées par 38 salariés permanents et 130 personnes en insertion professionnelle.

## Deux déchetteries ouvertes 7 jours sur 7

Deux déchetteries sont à votre disposition quai aux Fleurs à Rosendaël et rue Vancauwenbergue sur la zone industrielle de Petite-Synthe. Vous pouvez y déposer des gravats, des encombrants (électroménager, meubles, literies...), des déchets verts, de la ferraille, du bois, mais aussi des vêtements, pots de peinture, cartouches d'encre, radiographies, piles, batteries, ampoules et néons, huiles usagées. Elles sont ouvertes gratuitement aux véhicules de moins de 3,5 tonnes du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h 30, ainsi que les dimanche et jours fériés de 8 h 30 à 12 h 15 (fermé le 1<sup>er</sup> mai). Tél. 0 800 22 45 57 (appel gratuit).

## Ramassage des encombrants

Si vous n'avez pas la possibilité de déposer vos encombrants à la déchetterie, sachez que le Syndicat intercommunal des Dunes de Flandre procède au ramassage à domicile de ces déchets extra-ménagers, et ce quatre fois dans l'année. Les jours de passage sont annoncés dans le journal des quartiers. Pour connaître le jour précis de ramassage dans votre rue, il vous suffit de contacter votre mairie de quartier. L'an dernier, cette collecte s'est élevée à 547 tonnes sur le territoire dunkerquois.



## Conseil municipal Les équipements sportifs au premier plan

Le conseil municipal s'est réuni le 26 mars à l'hôtel de ville sous la présidence de Michel Delebarre, député-maire. En matière d'équipements sportifs, les élus ont désigné les maîtres d'œuvre (architectes et bureaux d'études) qui assureront la suite des travaux de réaménagement de la ZAC de la Licorne à Malo-les-Bains, ainsi que la reconstruction de la salle Pierre de Coubertin et la restructuration de la salle Paul Machy à Rosendaël. Ils ont également décidé l'aménagement d'un terrain synthétique au stade des Maraîchers à Rosendaël. Nous reviendrons plus en détail sur ces opérations dans une prochaine édition de Dunkerque Magazine. La ville de Dunkerque participera également avec la Communauté urbaine et la ville de Leffrinckoucke au réaménagement dit de « l'ancienne gare de Leffrinckoucke » qui concerne les territoires de la Tente Verte et de Malo-Terminus, au niveau de l'éclairage public, du mobilier urbain et du paysage. Dans le domaine de l'action culturelle, la Ville sollicitera des subventions de la Direction régionale des affaires culturelles pour mener des actions de sensibilisation auprès de personnes en difficulté sociale ou isolées, améliorera davantage encore l'accueil des familles dans les musées et promouvra la dif-

fusion d'œuvres d'art (peintures, estampes, sculptures) dans des lieux de proximité (lycées, maisons de quartier...) dans le cadre de l'opération d'agglomération « Les escales de l'art ». La Ville a également sollicité des subventions auprès de l'État et d'autres collectivités territoriales pour l'organisation de manifestations concernant la jeunesse : le programme Pajecot pour l'accueil des jeunes durant l'été, l'aide aux départs autonomes (76 jeunes concernés l'an dernier), le festival A' Tout Jeunes (du 27 octobre au 11 novembre), Bus'Anim (175 jeunes impliqués en 2006) et la coopération transfrontalière avec les villes belges de La Panne, Furnes et Coxyde. Lors de cette séance du conseil municipal, on a également appris que le Greta Flandre maritime quittera le Château Loubry le 1<sup>er</sup> septembre prochain, que le chèque emploi service universel (CESU) est désormais accepté pour le paiement des prestations de garde d'enfant et qu'une consultation a été lancée auprès de cinq équipes de promoteurs-constructeurs pour l'édification de logements en financement libre sur le site de l'ancienne MJC, 43 rue du Docteur Louis Lemaire. ◆

## Citoyenneté

# Tout ce qu'il faut savoir sur les élections

À l'occasion des élections présidentielle (22 avril et 6 mai) et législatives (10 et 17 juin), 48 827 électeurs dunkerquois vont être appelés aux urnes. Afin de ne rien manquer de ces deux rendez-vous importants, Dunkerque Magazine vous propose un petit tour d'horizon de tout ce qu'il faut savoir sur les élections.

### Ma carte d'électeur

Cette année, de nouvelles cartes d'électeur vont être envoyées au début du mois d'avril à tous les citoyens inscrits sur les listes électorales. Rappelons que les jeunes qui auront 18 ans avant le 21 avril minuit peuvent encore s'inscrire sur les listes électorales cinq jours avant la date de l'élection présidentielle. De la même façon, les jeunes qui auront 18 ans entre le 22 avril et le 8 juin minuit peuvent eux aussi s'inscrire sur les listes électorales afin de participer aux élections législatives. Si vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte d'électeur, contactez la direction de l'état civil au 03 28 26 28 48.

### Mon bureau de vote

Les 51 bureaux de vote de Dunkerque seront ouverts de 8 h à 18 h pour les deux scrutins. Lors de l'élection, vous devez vous présenter au bureau inscrit sur votre carte d'électeur. Le président du bureau, les secrétaires et les assesseurs vous guideront et veilleront à la bonne tenue de l'élection. À noter que trois bureaux de vote ont changé d'adresse : le bureau 1 est désormais situé au rez-de-chaussée



de la Maison de l'Armateur, 13 rue Faulconier ; le bureau 20 se situe aujourd'hui à l'école élémentaire de la Porte d'Eau, rue Saint-Gilles ; le bureau 25 est transféré à la salle polyvalente des Glacis, sise avenue des Maréchaux de France.

### Les papiers à fournir

Au moment du vote, outre votre carte d'électeur, vous devrez obligatoirement présenter un titre d'identité : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de combattant, carte d'invalidité ou militaire, permis de chasse... Le document doit nécessairement comporter une photographie. Sont



donc exclus le livret de famille et la carte de Sécurité sociale. Si vous n'avez pas la carte d'électeur qui vous a été envoyée, vous pourrez quand même voter à condition de pouvoir prouver votre identité et d'être inscrit sur la liste d'émargement.

### Vote par procuration

Les services de police de la circonscription de Dunkerque mettent en place trois points d'accueil pour effectuer les demandes de procuration. Ils sont situés :  
⇒ Secteur Ouest, au commissariat de secteur de Grande-Synthe, rue de La Haye.  
⇒ Secteur Centre, au commissariat central

de Dunkerque, 60 quai des Hollandais.  
⇒ Secteur Est, au commissariat de secteur de Rosendaël, 103 rue Paul Doumer.  
Ces points d'accueil sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (permanence le samedi de 9 h à 12 h au commissariat central de Dunkerque). Rappelons que les mandants, seuls habilités à effectuer les démarches, doivent se munir de l'identité de leurs mandataires, lesquels doivent être obligatoirement inscrits sur les listes électorales de la même commune. Aucun document n'est exigé, une simple attestation sur l'honneur suffit pour motiver la demande de procuration. Par ailleurs, pour les mandants qui ne peuvent se déplacer, un délégué peut se rendre au domicile le cas échéant. Pour ce faire, une demande doit être adressée au service « accueil » du commissariat central de Dunkerque, 60 quai des Hollandais, 59140 Dunkerque.

### Transport

Les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer peuvent bénéficier d'un service de transport gratuit mis en place par la Ville pour aller voter. Il suffit pour cela de contacter la direction de l'état civil au 03 28 26 28 44. ◆

**Election présidentielle : 22 avril et 6 mai.**  
**Elections législatives : 10 et 17 juin.**  
Retrouvez toutes ces informations sur le site [www.ville-dunkerque.fr](http://www.ville-dunkerque.fr).

## Infos mairie

### Jeunesse

#### Présentation de la Maison de la Vie Associative

La Maison de la vie associative va ouvrir ses portes en septembre prochain dans les anciens bâtiments des Voies navigables de France, au Carré de la Vieille. Afin d'associer un maximum de partenaires à ce projet, une réunion d'information est organisée à l'attention des associations de jeunes le jeudi 12 avril, à 18h30, dans les locaux de l'actuelle Maison des associations, 77 rue de Soubise. Au programme : présentation du nouveau bâtiment et du projet de vie pour les associations de

Dunkerquois, suivie d'un débat sur le fonctionnement des associations.  
Renseignements au 03 28 26 29 60.

#### Opération Bus'Anim

Mise en place par la direction de la jeunesse, l'opération Bus'Anim permet aux jeunes Dunkerquois de participer à des événements culturels et sportifs à moindre coût. Prochain déplacement prévu le mardi 10 avril pour le concert d'Olivia Ruiz au Zénith de Lille. Tarif : 20€ (Dunkerquois), 30€ (résidents de la Communauté urbaine). Renseignements et inscriptions au 03 28 26 29 60.

## Développement durable La Ville roule propre

Du vélo aux voitures électriques en passant par les véhicules roulant au gaz naturel, des solutions innovantes et originales existent pour réduire l'émission de gaz à effet de serre. Face à ce défi environnemental, la ville de Dunkerque s'est depuis de nombreuses années engagée en faveur des véhicules dits alternatifs, c'est-à-dire ne rejetant que des quantités infimes de particules d'oxyde d'azote ou de dioxyde de carbone. Si le parc automobile de la ville comprend déjà une majorité de voitures et d'utilitaires équipés de moteurs peu polluants, une des préoccupations actuelles vise à maintenir cette flotte en bon état tout en in-

troduisant davantage de véhicules propres fonctionnant à l'énergie électrique, au gaz de pétrole liquéfié (GPL), mais aussi et surtout au gaz naturel (GNV). Les services municipaux disposent ainsi de trois véhicules électriques particulièrement silencieux et agréables à conduire, de douze véhicules circulant au GPL et de six utilitaires acceptant du GNV ou de l'essence, ces derniers étant ravitaillés directement à une station de carburant écologique installée au centre technique municipal de Petite-Synthe. Grâce à ces équipements, notre cité poursuit sa route en faveur du développement durable et de la préservation de la qualité de l'air. ◆

## Tourisme

# Avec l'été en ligne de mire...

Le week-end pascal donne le coup d'envoi de la saison 2007 à l'Office de tourisme Dunkerque-Dunes de Flandre. Premiers stages de printemps, digue piétonne, réservation d'un kiosque, sans oublier quelques idées de sorties, décidément tout cela fleure bon l'été. Les deux points d'accueil de l'Office de tourisme - Plage et Centre - tiennent à votre disposition des brochures qui vous permettront de profiter au mieux des beaux jours, que vous soyez seul ou en famille, adepte du bord de mer ou avide de découvertes à l'intérieur des terres. Extraits.

### L'Office de tourisme Plage

Il rouvrira ses portes le samedi 7 avril à 10 h place du Centenaire (Kursaal côté mer). Il vous accueille 7 jours sur 7, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h jusqu'au 1<sup>er</sup> mai. Du 2 mai au 23 juin, il sera ouvert en semaine de 14 h à 18 h, ainsi que les week-ends et jours fériés. Il abritera par ailleurs les peintures modernes de l'artiste Fraga du 7 au 22 avril. Tél. 03 28 58 10 10.

### Le Pass tourisme

Il s'agit d'un forfait qui permet d'effectuer jusqu'à quatre visites, au choix, dans les principaux équipements touristiques du Dunkerquois (musées, Palais de l'univers, parc zoologique, « la Bazenne », beffroi...). Il comprend également un accès illimité sur le réseau d'autobus urbain pour trois jours consécutifs. Il est vendu au prix de 12 € pour les adultes et de 6 € pour les 7-12 ans. C'est la formule idéale pour (re)découvrir la ville avec un parent ou un invité.

### Les vacances de printemps

L'Office de tourisme Dunkerque-Dunes de Flandre propose du 16 au 27 avril des activités sportives, culturelles et de loisirs pour tous les âges dès 4 ans. Elles sont déclinées en stages de 3 ou 5 jours, à partir de 15 € les 5 séances ou encore à la séance. Renseignements et inscriptions à l'Office de tourisme Plage (tél. 03 28 58 10 10) et sur le site [www.lesdunesdeflandre.fr](http://www.lesdunesdeflandre.fr), espace tourisme, rubrique loisirs.

### Destination plaisance

Stages ou croisières à la demi-journée ou à la semaine, le centre régional de voile vous

propose plusieurs formules en voile habitable, et ce que vous soyez débutant ou aguerri. Les activités se déroulent du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Renseignements au 03 28 66 38 72. [www.lesdunesdeflandre.fr](http://www.lesdunesdeflandre.fr).



L'Office de tourisme Plage vient de rouvrir ses portes.

### Les kiosques

La location des kiosques débutera le samedi 28 avril à 9 h à l'Office de tourisme Plage. Il est proposé des tarifs à la journée (19 €) ; à la semaine, du samedi matin au vendredi soir (89 €) ; au mois (315 € en juin et septembre) ; à la saison : (635 € du 23 juin au 2 septembre, 695 € du 9 juin au 2 septembre ou du 23 juin au 16 septembre, 745 € du 9 juin au 16 septembre). 50 % de réduction sera octroyée sur les tarifs journée et semaine en juin et septembre.

## Infos mairie

### Seniors

#### Voyages, colis et passeport

Le Centre communal d'action sociale propose des voyages aux seniors âgés de plus de 60 ans. Ils se dérouleront le mardi 15 mai sur le car-ferry « Rodin » de la compagnie SeaFrance, les mardis 29 mai et 5 juin au Cateau-Cambrésis, ainsi que les mardis 22 mai et 12 juin à Cambrai. Par ailleurs, les personnes qui ne souhaitent pas participer à un voyage peuvent opter pour le passeport senior valable du 1<sup>er</sup> juin 2007 au 31 mai 2008 ou pour le colis si elles sont âgées de plus de 65 ans (distribution les 14 et 15 juin). Pour toutes ces prestations, les inscriptions seront enregistrées aux dates suivantes :

### Piétonnisation de la digue

Le secteur de la digue compris entre la rue de la Plage et la rue du Sous-Marin Prométhée sera réservé aux piétons de 14 h à 19 h en semaine et de 11 h à 23 h les week-ends et jours fériés du 14 avril au 8 juin inclus, puis du 4 au 30 septembre ; la piétonnisation sera quasiment non-stop (hormis le matin de 6 h à 9 h) du 9 juin au 3 septembre inclus.

### Visite du port en bateau

« La Bazenne » larguera les amarres place du Minck lors des vacances de Printemps (du 14 au 29 avril), du mardi au vendredi à 14h30 et le week-end à 15 h. Elle sera également opérationnelle à 15h les week-ends et jours fériés à partir de Pâques. Tarif : 7,50 € (adultes), 5,50 € (7-12 ans) et 22 € (forfait famille, deux adultes et deux enfants). Tél. 03 28 59 11 14.

### Dîner croisière

Une croisière de deux heures au cœur des paysages portuaires, agrémentée d'un buffet à thème, est proposée les samedi 12 mai pour la Fête du nautisme, 9 et 23 juin, 7 et 21 juillet, 4 et 18 août et 1<sup>er</sup> septembre. Départ à 21 h. Tarif : 23 € (hors boissons). Réservations au 03 28 66 79 21. ◆

[www.ot-dunkerque.fr](http://www.ot-dunkerque.fr).



## Environnement

# L'agrandissement du parc du Vent

Depuis 1995, les 20 hectares du parc du Vent s'étendaient en bord de mer entre le Grand Pavois et l'avenue Loubet avant de bifurquer à l'intérieur des terres vers le boulevard de la République-François Mitterrand. Sa présence littorale sera renforcée cette année avec l'apport de deux nouvelles parcelles. La première d'entre elles (la parcelle des Courlis) est ceinturée par les avenues du Large et Loubet et la rue des Mouettes ; la seconde (la parcelle des Poètes) est délimitée par les avenues du Large et Guillaïn ainsi que par la rue de la Pensée. Ces deux parcelles sont en cours de défrichement par l'équipe d'entretien du parc en prélude à leur clôturation. Outre cet agran-

dissement, l'année 2007 sera également synonyme, dès le printemps, d'une première tranche de travaux dans le secteur attenant à la base de voile. Un chemin longeant cet équipement sera désormais fermé au public afin de lutter contre l'érosion dunaire. 600 mètres de grillage adapté au site boucleront l'espace à protéger sur lequel seront plantés 30 000 oyats destinés à fixer la dune. Un espace sera néanmoins maintenu ouvert au public côté digue afin de servir de zone de repos pour les promeneurs. À la lisière de ces espaces, une liaison accessible aux personnes handicapées sera aménagée vers la mer. Concernant les opérations d'entretien, quelque 200 tonnes de laitiers seront utilisés

pour améliorer la qualité de revêtement de certains chemins gorgés d'eau par temps de pluie. Par ailleurs, six panneaux d'information ainsi que des poubelles seront disposés à chaque entrée du parc afin de sensibiliser le public à sa protection. De même, une nouvelle signalétique permettra aux visiteurs d'apprécier mieux encore la richesse des lieux et en particulier les prairies à orchidées et les 70 espèces d'oiseaux qui sont la fierté du parc. Il est également prévu ces prochaines semaines des promenades découverte accompagnées d'un âne. Organisées avec l'IMED de Petite-Synthe, elles permettront de sensibiliser les enfants à la nature. ◆

- **Maison d'animations seniors de Dunkerque**, 44 rue du Maréchal Foch : du lundi 7 au vendredi 11 mai de 8h30 à 12 h et de 14 h à 17 h. Pour ces inscriptions, vous devez vous munir d'une pièce d'identité. Les voyages et les passeports seniors seront gratuits pour les personnes non imposables (se munir de l'avis d'imposition 2005) et coûteront 9€ pour les autres.

### Famille

#### Séjours de vacances

Depuis 2005, la Ville propose des séjours de vacances ouverts à toutes les familles dunkerquoises. Cette année, la direction de l'enfance et de la jeunesse propose, comme l'an der-

nier, six séjours « clés en main ». Organisées en partenariat avec le CCAS et le Conseil général, ces colonies respectent le principe de mixité sociale. Dans le détail, cinq thèmes et six destinations sont proposés.

#### Pour les 8-11 ans :

- Un séjour « équitation » à Tamnies (Dordogne), du 5 au 19 juillet.  
- Un séjour « à la découverte du milieu montagnard » à Doucy (Haute-Savoie), du 1<sup>er</sup> au 20 août. Découverte de la montagne, de la faune et de la flore et pratique sportive.

#### Pour les 12-15 ans :

- Un séjour « aventure », itinérant entre les bords du lac d'Aydat et les bords de l'Allier Orbeil (Auvergne), du 1<sup>er</sup> au 20 août. Randonnée itinérante à la découverte des vol-

cans, quad, canoë, jeux sportifs.

- Un séjour « équitation » à Saint-Secondin (Vienne), du 18 juillet au 1<sup>er</sup> août.

- Un séjour « activités nautiques » à Olmeto (Corse du Sud), du 6 au 25 juillet. Baptême de plongée sous-marine, canoë de mer, catamaran...

- Un séjour « artistique », itinérant en roulotte entre Sainte-Marie, Remoray et Saint-Point (Jura), du 8 au 22 août. Création d'un spectacle théâtral, puis tournée en roulotte dans les différents villages du Jura.

La participation financière des foyers est établie en fonction du quotient familial et échelonnée en sept tranches, entre 100 et 500 €. Renseignements et inscriptions du 15 avril au 15 mai auprès de la direction enfance et jeunesse (03 28 26 29 60).